



Neuvic, le 02/03/2026

Peur sur les SPIP,

Soutien de la CGT IP de la Dordogne au collègue placé en GAV !

Après les annulations en cascade des activités culturelles ou ludiques en détention, assorties de remontrances auprès des agents les organisant, après la convocation d'un collègue par la police et la mutation d'office d'un directeur de prison jugé responsable d'une évasion d'une personne détenue participant à une permission de sortir collective, après les demandes d'explications réalisées auprès de CPIP ayant eu l'audace d'émettre des avis favorables à des demandes de permission culturelles, après les consignes illégales données à l'encontre des PPSMJ de nationalité étrangère, nous pensions qu'il ne pourrait « plus rien nous arriver d'affreux maintenant ».

La **violence institutionnelle a pourtant franchi un nouveau palier** et cette fois provient d'un autre ministère !

Il s'agit désormais d'une garde à vue de 9h00 et d'une perquisition de son domicile qui ont **frappé injustement un collègue CPIP**, pour avoir eu le malheur de transmettre un document qui avait été falsifié par la famille d'un détenu.

Nous témoignons toute notre solidarité à ce collègue victime d'un mauvais usage de la chaîne pénale.

Mais comment un tel déraillement de la procédure pénale a pu avoir lieu ?

Il ne peut certainement pas s'expliquer par la lutte contre le risque corruptif très à la mode actuellement dans notre administration.

En milieu fermé nous transmettons quotidiennement des documents envoyés par les familles des personnes détenues, de combien d'heures de garde à vue risquons-nous d'écopier en échange ?

Des explications de la part des services concernés (OPJ et parquet), ainsi qu'une réhabilitation officielle du CPIP par notre chère administration, d'habitude si prompt à demander des comptes à ses agents, nous sembleraient être le strict minimum que nous pourrions attendre suite à cette triste affaire, qui vient encore fragiliser notre action quotidienne et insécuriser nos pratiques.

Quant à des excuses publiques présentées au collègue, et un témoignage de soutien de notre ministre de tutelle, dont la communication est pourtant la spécialité, autant attendre la Saint Glinglin.

Il serait temps que notre administration change enfin de paradigme, **qu'elle protège ses agents en reconnaissant qu'ils exercent leurs missions avec éthique et rétablisse au sein de nos services un climat de confiance plus que jamais nécessaire.**

La CGT IP 24-19.